

Bulletin d'inscription

Formations 2nd semestre 2015

à retourner par courrier au CROS de Lorraine accompagné du chèque de caution
Maison Régionale des Sports de Lorraine – 13, rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

**Confirmation d'ouverture de la session 7
jours avant le début de la formation prévue.**

N°	stage	page
1	VIE ASSOCIATIVE	5
1.1	Savoir développer son club <i>Le mardi 29 septembre 2015</i>	5
1.2	Bien organiser son association <i>Le lundi 5 et le mardi 6 octobre 2015</i>	5
1.3	Bien accueillir ses adhérents pour bien les fidéliser <i>Le mercredi 14 et le jeudi 15 octobre 2015</i>	6
1.4	Organiser son assemblée générale <i>Le lundi 2 et le mardi 3 novembre</i>	6
1.5	Préparer et animer une réunion <i>Le jeudi 19 et le vendredi 20 novembre 2015</i>	6
1.6	Management de projet associatif <i>Le jeudi 10 et le vendredi 11 décembre 2015</i>	6
2	GESTION FINANCIÈRE	7
2.1	Elaborer le budget de l'association <i>Le mercredi 4 novembre 2015</i>	7
2.2	La recherche de financements : partenariats publics et privés (mécénat) <i>Le jeudi 5 et le vendredi 6 novembre 2015</i>	
2.3	Comptabilité approfondie en association <i>Le lundi 9 et le mardi 10 novembre 2015</i>	8
2.4	L'analyse financière de l'association <i>Le mardi 17 et le mercredi 18 novembre 2015</i>	8
3	COMMUNICATION	8
3.1	Mettre en place une stratégie de communication <i>Le jeudi 26 et le vendredi 27 novembre 2015</i>	8
3.2	Créer ses outils de communication <i>Le lundi 30 novembre et le mardi 1^{er} décembre 2015</i>	9
3.3	Prise de parole en public <i>Le jeudi 3 et le vendredi 4 décembre 2015</i>	9
3.4	Réaliser efficacement un e-mailing, une newsletter <i>Le mardi 8 et le mercredi 9 décembre 2015</i>	9
3.5	Dynamiser sa communication avec Facebook <i>Le lundi 14 et le mardi 15 décembre 2015</i>	10
4	SÉCURITÉ	10
4.1	PSC 1 <i>Le vendredi 2 octobre 2015</i>	10
5	SPORT SANTÉ	11
5.1	Module Général <i>Le jeudi 8 octobre 2015</i>	11
5.2	Modules spécifiques :	
a)	Diabète <i>Le jeudi 15 octobre 2015</i>	11
b)	Maladies cardio vasculaires <i>Le jeudi 15 octobre 2015</i>	11
c)	Addictologie <i>Le vendredi 9 ou vendredi 16 octobre 2015</i>	11
d)	Obésité <i>Le vendredi 9 ou vendredi 16 octobre 2015</i>	11
e)	Gérontologie <i>Le vendredi 9 ou vendredi 16 octobre 2015</i>	11
f)	Cancers <i>Le vendredi 16 octobre 2015</i>	11

Association

Raison sociale

Interlocuteur

Nombre de salariés 0 < à 10 salariés de 10 à 20 salariés

Adhérent OPCA du champ sport Non-adhérent

Siret

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Port.

Courriel

Courriel du / des stagiaire(s) si différent.....

Nom(s) et Prénom(s)	H/F	Salarié/Bénévole de l'association	Âge	N° de stage ⁽¹⁾	Repas ⁽²⁾

(1) Voir tableau ci-contre
(2) Repas pris en charge par le CROSL

Documents à joindre à ce bulletin d'inscription :

- chèque de caution de 50 € libellé à l'ordre du CROSL (ce chèque vous sera rendu à l'issue de votre participation effective au stage).
- chèque pour paiement de la formation pour les non cotisants auprès de l'OPCA du champ sport, libellé au nom de l'organisme de formation (voir catalogue).

Date / __/__/__/
Nom, qualité
Cachet et signature du représentant de l'association



INSCRIPTIONS

Téléchargez le bulletin sur le site du CROSL

<http://lorraine.franceolympique.com> dans la rubrique *FORMATION*.

Bulletin à compléter et à nous envoyer accompagné d'un chèque de caution de 50 €.

PROGRAMMES DÉTAILLÉS

Le programme détaillé de chaque formation est téléchargeable sur le site internet du CROSL. <http://lorraine.franceolympique.com> dans la rubrique *FORMATION*.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Public concerné par les formations

Les actions sont accessibles prioritairement aux salariés et aux dirigeants bénévoles de toutes les associations sportives lorraines puis à tout autre public, dans la limite des places disponibles. Tout autre personne intéressée par ces formations doit contacter en amont Irène Giroux au CROSL.

Prise en charge

- Les formations sont gratuites pour tous les salariés et les bénévoles des associations sportives de la région.

Financement :

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par le CROSL sur fonds CNDS et Conseil Régional de Lorraine.

Ils sont réglés directement à l'organisme de formation.

Autre public

Un chèque individuel au tarif indiqué dans le descriptif de la formation, libellé au nom de l'organisme de formation, sera à envoyer au CROSL à l'inscription. La recherche de financement du coût pédagogique est à votre charge.

Prise en charge des frais de repas et de transport pour tous les participants d'associations sportives

Les repas proposés pour les formations en journée à la Maison Régionale des Sports de Lorraine sont pris en groupe et réglés directement par le CROSL.

Pour les frais de transport, un formulaire vous sera remis par le CROSL. Le remboursement se fera à l'association sportive uniquement et sur présentation d'un RIB (transport entre le siège de l'association et le lieu de formation, un seul remboursement par structure et par formation).

Thèmes de formations que vous souhaiteriez voir proposés dans la prochaine offre

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions même si vous ne vous inscrivez pas à ces sessions.

-
-
-

POUR TOUTE INFORMATION CONTACTER

Irène Giroux au CROSL de Lorraine

Tél. : 03 83 18 87 04

irene.giroux@lorraine-sport.com

■ *Pensez également à consulter le site Internet du CROSL et à vous inscrire à la newsletter afin de recevoir périodiquement toutes les informations sur le sport lorrain.*

■ <http://lorraine.franceolympique.com>